

## Marie Moret à Henri Buridant, 7 février 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation6 p. (196r, 197v, 198r, 199v, 200r, 201r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 7 février 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53544>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [7 février 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

# Description

Résumé Marie Moret remercie Buridant pour sa lettre du 4 février qui lui fait part du calme des affaires industrielles au Familistère. Elle l'informe qu'Auguste Fabre doit prononcer le soir même au Musée social une conférence sur le Familistère avec projections à la lumière électrique de vues réalisées par Marie-Jeanne Dallet. Elle envoie à Buridant une facture de Lesage en lui demandant de l'acquitter. Elle l'informe qu'elle lui envoie ce jour des chemises sur lesquelles madame Buridant doit pratiquer une fente latérale ; elle lui demande de porter sur son compte ce qu'elle devra à son épouse pour ce travail. À propos de la propriété de Marie Moret à Lesquelles : après avoir fait un historique détaillé de la question de l'élagage de la haie mitoyenne avec la propriété de Henry Oudez et rapporté ses échanges avec Émile Venet-Baudeville sur les travaux d'entretien à accomplir par monsieur Tettier, Marie Moret demande à Buridant de lui indiquer quand le temps se prêtera à la réalisation de ces travaux.

Notes La conférence annoncée dans sa lettre par Marie Moret fut annulée : « Par suite de la mort de M. de Chambrun [décédé le 6 février 1899], la conférence que devait donner M. Fabre sur le Familistère de Guise dont il avait été l'économie n'a pu avoir lieu. » (« Chronique du Musée social. I Conférences », *Musée social : bulletin mensuel*, mars 1899, p. 149)

## Mots-clés

[Économie domestique](#), [Familistère](#), [Industrie](#), [Jardins](#), [Météorologie](#), [Photographie](#), [Propagande](#), [Vêtements](#)

Personnes citées

- [Buridant, Victoire \(1867-\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Lesage \[monsieur\]](#)
- [Musée social](#)
- [Oudez, Henry](#)
- [Tettier, Victor Jean-Baptiste Émile \(1829-1901\)](#)
- [Venet-Baudeville, Émile](#)

Oeuvres citées [Dallet \(Marie-Jeanne\), 75 plaques de verre pour projection sur le Familistère de Guise \(coll. Inv. n° 2016-7-2 à 2016-7-36, 2016-7-37 à 2016-7-71 et 2016-7-108 à 2016-7-112\).](#)

Lieux cités [Lesquelles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Nîmes 7 Février 1899

196

— Mon cher Burdant.

Je vous remercie de votre lettre du 4<sup>er</sup> et  
esplore avec vous que les affaires soient aussi  
calmes chez nous . . .

Merci de nous avoir fait part de la  
visite du Surs-Prefet.

Ce soir même au Musée social à  
Paris M. Dabre donne une conférence  
sur le familiarité avec projections à la  
lumière électrique des mus prises par  
Mademoiselle Dallet.

Merci également pour le relais de  
mon compte et aussi pour vos livres  
enviés, tous bien reçus.

— Ci-joint, je vous retourne ce que  
je viens d'en opérer le remboursement pour  
mon compte, la facture Lengle, que  
vous m'avez bien après l'avoir fait  
acquitter garder pour mon retour. Merci  
à l'avance.

— Dat aujourd'hui en colis postal à domicile.

Je vous envoie un grand carton  
contenant 13 chemises de moi - espèce  
que Madame Buridant ait la complai-  
tance d'y envier ces ~~peste~~ putes sur le  
tapis comme aux meurs qu'elle m'a  
parler Je laisserai les meurs au  
Madame Buridant a été déjà faire la  
même opération aux autres chemises  
que j'ai laissées à Guise. Nous voudrez  
bien, cher Buridant, régler et parler  
en compte ce que Madame Buridant  
demanderà pour ces travaux.

— Vous avous ouvert le cas de disquette  
avant mon départ et bien que ce ne soit  
pas de tout le plaisir des promenades,  
je crois utile de nous faire au courant  
de ce qui a pu s'échanger à ce sujet  
entre M. Genet. L'Adderille et moi.

Le <sup>16</sup> d'août dernier, M. Genet  
m'a signalé que M. Henry - Endez, mon

vaisin, en bas de la côte, était garné par mes haies (une grande haie élancée sur mon propre terrain) qui surplombaient sur sa propriété. Il demandait que ces haies fussent dégagées dès l'ouvrage.

J'ai répondu : faites et confiez le travail à un homme du métier. Entendez-vous avec lui et dites-moi ce qu'il commandera pour la vente générale des haies de toute la propriété. L'élagage de ce qui est à couper, le bûchage de quelques branches et l'enlèvement de deux îles mortes dans le verticé des haies, pris de la maison, sera de couchant dans la haie entre mon voisin et moi. Pour ménager le petit espacement qui est entre les deux îles mortes.

M. Venet n'a pas répondu le 26 Décembre s'il a entendié avec M. Leffier Emile, lequel se chargeait du travail à raison de 0,25 centimes

par mètre courant. M. Venet j'ajoute  
dans sa lettre la longueur totale à 55 ou  
60 mètres.

J'ai répondu le 29 Décembre en  
acceptant le prix et en demandant que  
M. Robier fit le travail dès que le temps  
le permettrait, en Janvier si possible  
comme le voulait M. Baudry.

Ensuite je dirais dans cette même  
lettre, à M. Venet :

"Pendant que M. Robier sera dans ce  
Propriété, priés-le d'examiner combien  
je demanderai pour écouler, en  
mars ou avril, le travail suivant :

"Arracher les herbes des allées ;  
"Couper les branches des clématites  
qui viennent sur l'allée ronde (lorsqu'il  
y a des risques) mais ne pas arracher  
les plantes qui sont dans les murs de  
soutènement des terres ;  
"Arracher les orties partout où l'on

en voit ; ne pas se contenter de les couper  
ras de terre. 200

« arracher aussi les herbes ou autres  
plantes qui sont dans les pieds des grâciers.

« Couper les rameaux trop longs des  
grâciers ou des arbustes quelconques qui  
obstruent le passage dans les allées. »

I disentais :

« quand M. Létier aura examiné ce  
que vaudrait ce travail, il vous le dira  
et vous me le ferez connaître ; je  
vorrai à décider. »

« Je compte avec ces bons soins. Monsieur  
Venet, pour veiller à ce que le conducteur  
du trop plein de la citerne qui déborde  
dans le fossé de la route (aux environs  
du bas du sentier par où grimpent les  
euphorbes) ne sait pas bouché. »

C'est tout, je n'ai plus rien reçu  
de M. Venet. dès que je pourrai croire

que le temps aura permis à M. Vélez  
d'élaquer les haies et d'examiner  
combien vaudraient les différents vins que  
je viens d'enaminer, je demanderai  
à M. Vélez où <sup>en</sup> sont les choses !

En attendant, cher Gouraud, je  
vous en informe, nous prions de me  
dire quando le temps nous paraîtra très  
nous favorable à ces travaux !

Nos meilleures amitiés aux personnes  
habituées.

Ricordez pour nous et les autres les  
affectionnées pensées de toute la famille

M. Gadon /